

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles brèves

Etranger

La production de Leopard-2

■ En 1977, la Bundeswehr retenait Kraus-Maffei comme maître d'œuvre pour la production en série du char Leopard-2 et passait commande, avec options, de 1800 engins, dont 990 devaient être construits par Kraus-Maffei, les 810 restants étant fabriqués par MaK. Le premier Leopard de série a été livré en 1979.

Le constructeur Krauss-Maffei, ayant bénéficié du financement de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suisse, a terminé le prototype du Leopard-2A5 en 1990. Cinq ans plus tard, livraison du premier exemplaire des 225 Leopard-2 améliorés commandés par l'Allemagne, une opération qui se terminera à la fin 1998.

En 1994, les Pays-Bas ont décidé d'améliorer 180 de leurs Leopard-2, tout en prenant une option sur 150 engins supplémentaires. La fin de ce programme est prévue pour l'an 2000. La Suisse, qui a reçu ses premiers Leopard-2 en 1993, ne décidera pas de leur rétrofitage avant 2000. La Suède a passé commande de 120 Leopard-2A5, auxquels s'ajoute une option sur 80 exemplaires également améliorés.

Au milieu de l'année 1995, l'Espagne décidait de produire sous licence 320 Leopard-2A5, au rythme de 40 unités par année, à partir de 1998. 108 Leopard-2A4 lui seront fournis par Kraus-Maffei, pour une durée de cinq ans, dans le cadre d'un leasing. Ces chars

de combat équiperont la division qui fera partie de l'Eurocorps ; ils devront être restitués à l'Allemagne si les 320 A5 ne sont pas acquis.

A titre de comparaison, la GIAT n'a vendu à l'étranger que 400 chars Leclerc, à des prix bradés pour remporter le marché (UEO : *La coopération en Europe dans le domaine des blindés*. Document 1569).

Bombe nucléaire anti-bunker

■ Les Etats-Unis ont mis au point une bombe nucléaire capable de détruire des cibles se trouvant à grande profondeur dans le sol (bunker, PC, etc.). Cette arme, dénommée B 61-11, est une version adaptée de la bombe nucléaire B 61. La tête ainsi que la partie arrière ont été redessinées afin de permettre une pénétration à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Suisse

« Pilatus » à réaction ?

■ La firme Pilatus envisage une version biréacteur de son PC-12. Il devrait être baptisé PC-12/44 à cause des réacteurs prévus, des Williams FJ44. Pilatus cherche un créneau dans le marché des avions d'affaires « début de gamme », évalué à quelque 1600 machines. Cet appareil devrait être disponible dès 1999. Ce serait le premier avion à réaction de conception suisse depuis le milieu des années 1950, lorsque la firme Flug- und Fahrzeugwerke d'Altenrhein développait son P-16 et que la Fabrique

fédérale d'avions d'Emmen concevait son N-20, les deux projets devant déboucher sur un avion de combat prévu pour l'attaque à basse altitude et au sol.

Bière : contournement routier et ferroviaire du trafic militaire

■ Le 23 octobre 1997, la route de contournement et la voie de la compagnie Bière - Aple - Morges (BAM) desservant directement la place d'armes sont inaugurées par des représentants de la Confédération, du canton de Vaud et du BAM. Cette double réalisation vise à décharger le village de Bière du trafic militaire et civil, notamment des mouvements de blindés et des camions transportant des graviers. Ces travaux d'aménagements, qui ont demandé trois ans et demi, étaient dévisés à 28 millions de francs (23,7 à charge de la Confédération, 4,3 à charge du canton). A la fin du XIX^e siècle, la construction de la ligne entre Morges et Bière n'avait demandé que 18 mois ! A noter que l'on compte plus de 200 000 nuitées par année à la place d'armes de Bière.

Constitution de l'AVIA, Société des officiers des Forces aériennes

■ Le 25 octobre 1997, la Société des officiers d'aviation et celle des officiers de DCA décident de fusionner, créant dans la foulée la Société des officiers des Forces aériennes. La fusion avait été préalablement acceptée à l'unanimité dans les deux sociétés. Le nouveau comité central comprend 11 mem-

bres, moitié des « aviateurs », moitié des « décéistes » ; il est présidé par le colonel Daniel Berger de la DCA. La nouvelle société, qui regroupe quelque 3400 membres, est l'une des plus fortes sections d'arme de la Société suisse des officiers. L'Armée 95, avec les réductions des effectifs, la baisse du nombre des officiers et des moyens financiers, en particulier dans les manifestations en dehors des périodes de service, imposait une telle restructuration.

Nouveau char de grenadiers : trois concurrents en lice

■ Les brigades blindées constituent l'épine dorsale de notre défense armée. Avec l'introduction du *Leopard-2*, leur mobilité, leur puissance de feu, la protection de leurs équipages s'est sensiblement améliorée. En revanche, les compagnies de grenadiers de chars, qui doivent accompagner et appuyer les chars de combat, sont toujours équipées du *M-113*, âgé bientôt de trente-cinq ans. Malgré les programmes visant à accroître son efficacité au combat, il ne correspond plus aux exigences actuelles. Il faut le remplacer, dans les brigades blindées, par le char de grenadiers 2000.

Le Groupement de l'armement passe sous la loupe le char de grenadiers suédois *CV 90/30*, le *KUKA M12* allemand et le *Warrior* britannique. Cette phase est la résultante d'une préévaluation qui a commencé au printemps 1997. Les essais techniques et les essais à la troupe se dérouleront en Suisse dans le courant du deuxième semestre 1998.

Liquidation des engins de DCA guidée « Bloodhound »

■ Les systèmes d'engins guidés d'interception de la défense aé-

rienne *BL-64 Bloodhound* seront mis hors service et liquidés par étape, jusqu'à la fin 1999, et non pas en 2005 comme prévu : 3 positions seront supprimées à la fin 1998, 3 à la fin 1999. La décision a été prise en raison de l'entretien que nécessite un système en activité depuis 33 ans, qui ne permet pas de combattre des engins guidés sol-sol et sol-air. Une économie de 15 millions de francs par année est ainsi garantie. Des postes de travail civil seront supprimés, une partie du personnel sera affecté à d'autres domaines d'activité, entre autres au système de surveillance de l'espace aérien *Florako*, à condition que ce projet soit réalisé.

Des pilotes militaires suisses s'entraînent avec des homologues étrangers

■ Les Forces aériennes suisses entretiennent et développent des échanges très utiles avec différentes armées de l'air. Le 14 mai 1997, le Conseil fédéral et le Gouvernement français signaient un accord développant la participation d'avions et d'équipages aux exercices du partenaire. C'est ainsi que 2 *F/A-18*, 6 pilotes et 10 mécaniciens ont pris part à un exercice de défense aérienne français, du 20 au 23 mai 1997. Du 11 au 14 novembre, c'étaient 2 *Mirages 2000*, avec leur personnel navigant et terrestre, qui se sont intégrés à un exercice suisse, à partir de l'aérodrome de Payerne.

CD-ROM, instruction assistée par ordinateur, simulateurs & Cie

■ Au Forum Multimédia 97, qui s'est tenu à Bienne en novembre dernier, le chef des Forces terrestres, le cdt C Jacques Dousse, présentait un CD-ROM destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles qui vont passer le recrutement. Sur ce

support « branché », on trouve les informations touchant aux différentes fonctions dans les armes et services, ainsi que le profil nécessaire pour y être incorporé. Une école de recrues se prépare ! Où aller chercher une paire de souliers avant l'entrée en service ? A quel montant s'élèveront les indemnités pendant ces quinze semaines ? Le CD-ROM, « Activités militaires sur mesure », apporte les réponses.

Alors que les périodes d'instruction se réduisent, l'instruction assistée par ordinateur (IAO) prend une importance grandissante dans l'armée. Cette méthode interactive permet un gain de temps d'environ 20 %. Actuellement, il existe quelque 50 CD-ROM d'IAO militaire, soit plus de 300 heures d'enseignement, dans des domaines aussi divers que l'identification de blindés et d'avions, la circulation militaire, la conduite du feu d'artillerie, le droit des gens en temps de guerre, etc. L'armée dispose de 400 stations d'enseignement sur 25 places d'armes ; 5 conteneurs mobiles, comprenant chacun 6 places de travail, sont à la disposition des militaires qui effectuent leur service en dehors des places d'armes.

En plus de l'instruction assistée par ordinateur, il y a les systèmes de simulation aux armes, aux appareils et aux véhicules. Qui ne connaît pas les simulateurs de tir et de pilotage des pilotes d'avions de combat et des équipages de chars à Thoun ? Les commandants de troupe et leur état-major s'entraînent sur un simulateur de conduite, installé à Kriens près de Lucerne.

Centre international de déminage à Genève

■ Le Conseil fédéral a autorisé le DMF à créer un Centre international de déminage humanitaire à

Genève qui coopérera étroitement avec l'ONU. Il devrait contribuer à faire diminuer le nombre de victimes des mines par la collation, le traitement et la diffusion des connaissances acquises dans le domaine du déminage humanitaire. Le coût, estimé à environ 5 millions, sera prélevé sur le budget du Département militaire ; le Département fédéral des Affaires étrangères collabore mais ne finance pas... Le Centre travaillera dans quatre secteurs-clés :

- collation des connaissances par une équipe d'experts mondialement reconnus ;

- mise en réseau électronique de toutes les opérations de déminage de l'ONU, de manière à saisir et à traiter dans des banques de données les informations significatives ;

- organisation d'une conférence annuelle de tous les directeurs d'opérations de déminage, destinée à favoriser les échanges d'expériences ;

- formation des futurs directeurs des opérations et de spécialistes en informatique appliquée aux opérations de déminage.

Ouverture du Centre Général Guisan

■ Verte-Rive, l'ancienne propriété du commandant en chef a été solennellement ouverte au public en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. L'aile Est de la propriété abrite la Fondation Général Guisan, la Fondation pour la jeunesse suisse Général Guisan, le Centre d'histoire et de prospective militaires et l'Association Verte-Rive-Centre général Guisan et, surtout, une bibliothèque militaire de 5000 ouvrages dont une grande partie a appartenu

à feu le colonel EMG Daniel Reichel.

Les rêves de « Madame Expo 2001 »

■ Dans la foulée de la conférence donnée à Fribourg par la directrice de l'Expo 2001, *La Liberté* rapporte quelques morceaux choisis parmi ses propos : « Il n'y aura pas de pavillons spécifiques aux institutions, aux cantons, aux associations. Nous ne célébrons pas des institutions, mais des idées. »

Message du président central de la Société suisse des officiers

■ Depuis plusieurs mois, l'armée 200X semble être à l'ordre du jour. Diverses informations et prises de position, hélas mal coordonnées, de l'administration fédérale et de milieux soi-disant « militärfreundlich » créent une insécurité chez les militaires.

Débattre de l'avenir de notre armée fait partie de notre culture politique. Toutefois, il serait souhaitable d'attendre les conclusions et recommandations de la Commission Brunner sur les menaces prévisibles, avant de se déterminer prématurément sur tel ou tel modèle d'armée.

La Société suisse des officiers veut être ouverte au débat sur l'armée 200X. Elle veut participer activement à l'organisation de cette armée, afin que les intérêts du corps des officiers et de tous les militaires puissent être pris en compte.

Br Michel Crippa

Nouvelles du DMF

■ Depuis le 1^{er} janvier, le Département militaire fédéral s'appellera Département de la défense, de la protection de la population et des sports. Sigle pour la dénomination française, italienne et anglaise : DDPS. En allemand, cela sera VBS (Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport).

■ Le film vidéo *Propagation des ondes radio*, dû à la réalisatrice E. Jaeggi du Service cinématographique de l'armée, a obtenu le premier prix dans la catégorie « Industrie et technologie » à la 8^e Rassegna cinematografica internationale « Eserti e Popoli » à Rome. Le film s'adresse aux militaires qui se servent d'un appareil radio.

■ Pour la première fois depuis 1919, ce ne sera plus un officier général qui s'occupera des militaires en difficulté. En effet, le Conseil fédéral a nommé un civil à la tête des Œuvres sociales de l'armée. Il s'agit de l'ancien conseiller d'Etat soleurois Peter Hänggi, major des troupes de soutien, libéré des obligations militaires à fin 1996. Dès le 1^{er} janvier, il a succédé au brigadier Jean Langenberger qui a été relevé de ses fonctions.

Société suisse des officiers : date de la prochaine assemblée des délégués

■ La prochaine assemblée des délégués de la société suisse des officiers aura lieu à Berne, le 20 juin 1998.